

Terres de SIEEEEN

La lettre mensuelle d'actualité du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre

n° 37 - Septembre 2014



Rencontre avec...

Jérôme YSEBAERT,
Conseiller info-énergie
Agence Locale de l'Énergie
de la Nièvre (ALEN)



« Pouvez-vous nous dire comment se décline concrètement le FNAME sur le terrain ? »

La détection des ménages en situation de précarité énergétique est faite en amont par les élus, les travailleurs sociaux, les personnes relais d'accueil, les personnes relais info-logement et les agents des communautés de communes. Certaines demandes nous sont également faites en direct. Nous recevons des fiches navettes que nous étudions avant de rendre visite aux ménages dans leur logement et toujours en compagnie d'un travailleur social. Grâce à ce travail en binôme nous pouvons traiter le social et le technique en même temps. Sur place, nous faisons un diagnostic complet avec étude du bâti, des équipements, des comportements et des factures. Selon les besoins des ménages, nous réalisons des mesures, des relevés de compteurs et nous apportons des conseils sur la bonne utilisation des équipements et les gestes simples qui permettent de réduire la consommation d'énergie au quotidien et nous remettons aux familles un guide sur les éco-gestes. Nous installons aussi des kits d'économie d'énergies (lampes basse consommation, régulateur de débit sur les robinets, douche économe, thermomètre, prise coupe-veille...). C'est une première réponse à la sobriété ! Nous transmettons par la suite un rapport écrit au ménage visité, à nos référents sur le terrain et aux propriétaires bailleurs. La commission se réunit une fois par mois pour décider des aides accordées aux ménages en situation de précarité énergétique. Chaque ménage qui le désire bénéficie par ailleurs d'un suivi mensuel de sa consommation.

La sensibilisation doit être permanente en fait...

La sensibilisation est le premier atout dans la lutte contre la précarité énergétique ! La bonne information amène la bonne attitude. C'est cette sensibilisation qui favorise la réappropriation de sa consommation et sa maîtrise dans le temps. Nous insistons, par exemple, sur le choix des équipements, la puissance souscrite et leur impact sur le coût de l'abonnement. On peut réduire sa facture d'énergie simplement en modifiant ses comportements : laver son linge à 30°, ●●●

[... Lire la suite de l'interview sur notre site >>>](#)

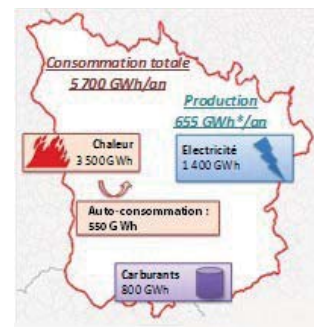
L'actualité du SIEEEEN

Précarité énergétique : le SIEEEEN privilégie la prévention

3,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique en France. Ce sont ainsi 8 millions de personnes qui consacrent plus de 10 % de leur budget à leurs factures énergétiques. En Nièvre, le premier volet de l'étude stratégique énergétique a montré une réalité alarmante. Le SIEEEEN œuvre au quotidien pour mieux accompagner et soutenir les Nivernais touchés.

« Une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » est en situation de précarité énergétique selon la loi sur l'engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010.

Les faibles revenus, la mauvaise performance énergétique des bâtiments et le coût de l'énergie sont les principaux facteurs qui peuvent expliquer la précarité énergétique. L'État a défini trois leviers pour lutter contre cette situation qui s'aggrave d'année en année : le fonds de solidarité au logement (FSL), les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz et diverses aides pour l'amélioration de la performance thermique des logements des particuliers (programme « Habiter Mieux » de l'Anah, l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), crédit d'impôt développement durable...).



Une situation alarmante en Nièvre

En Nièvre, 23 % des ménages (56 000 personnes environ) sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique soit un Nivernais sur quatre. La hausse continue des coûts de l'énergie assombrit la perspective départementale. Le premier volet de l'étude stratégique énergétique (voir illustration carte étude AS), initiée par le SIEEEEN et le Conseil général en 2013, insiste sur cette réalité problématique : 36 % des ménages risquent de subir la précarité énergétique, en 2020 ●●●

[... Lire la suite sur notre site](#)

L'action éco-exemplaire du mois

Pour réduire votre facture énergétique, plusieurs solutions peuvent être facilement mises en place. Outre l'utilisation d'équipements électroménagers moins énergivores (catégorie A), vous pouvez privilégier les ampoules basse consommation. Pensez cependant à éteindre la lumière en quittant une pièce. Une multiprise coupe-veille pour couper l'alimentation des équipements audiovisuels et de l'ordinateur réduit aussi votre facture d'énergie. Une température de 18 ° ou 19 ° vous évitera de surconsommer durant la saison froide ; chaque degré de plus équivaut, en effet, à 7 % de consommation en plus.

67 000

Le chiffre à retenir !

Le parc de logements nivernais est plus énergivore que ceux des autres départements de la Bourgogne et de la France. 67 000 logements, soit 66 % des résidences principales, figurent dans la classe DPE E, F ou G contre 57 % en Région et 41 % au niveau national. En Nièvre, la facture énergétique moyenne des ménages s'élève 1 800 € par an, hors mobilité.

La mise en valeur par la lumière de la collégiale de Clamecy

Appelée aussi *église Saint-Martin*, la collégiale de Clamecy est un édifice religieux classé au Monument Historique depuis 1840. C'est au SIEEEN que la commune de Clamecy a confié la valorisation par la lumière de ce fleuron du style gothique bourguignon.

Il y a quelques années, la ville de Clamecy a fait le choix d'un schéma d'aménagement lumière (SDAL) pour valoriser ses différents espaces par la lumière. En 2011, deux ans après la présentation de son projet, le Syndicat a démarré la rénovation de l'éclairage public et fait intervenir un concepteur lumière pour la mise en valeur du patrimoine fluvial et du centre historique. Lors du réaménagement de la place de la mairie en 2012, la partie basse de la collégiale est traitée selon le même principe utilisé pour l'illumination du quai des Moulins. 28 projecteurs de faible puissance (1 KW installé) en iodeure métallique ont été intégrés dans le sol tout autour de la Collégiale. Outre la valorisation de la partie basse de l'édifice, ils assurent l'éclairage de la place tout en servant de cheminement piéton.



La mise en lumière de la partie haute de la Collégiale

Le 11 septembre dernier, le SIEEEN a lancé la deuxième phase des travaux afin de mettre en lumière la partie haute de la Collégiale Saint-Martin. Le chantier sera livré à la fin du mois. 70 projecteurs LED d'une puissance de 4,3 kW seront installés en remplacement des anciennes sources d'éclairage plus énergivores (7,9 kW).

L'édifice étant classé, le Syndicat a repris les emplacements dédiés à l'éclairage de la partie haute initialement définis par l'architecte en chef des Monuments Historiques ●●●

[... Lire la suite sur notre site](#)

En bref !

Les énergies

Service Électricité

- Fin du chantier du Technopole de Nevers-Magny-Cours
- Agrandissement du port de Decize

SCEEP

- Arrivée d'un nouvel apprenti
- Vol de réseaux d'éclairage public

Réseaux de chaleur

- Fourniture de plaquettes bois pour les chaufferies
- Projet de chaufferie de l'ÉIAT à Château-Chinon

Les équipements

Patrimoine et Énergies

- Recrutement d'un conseiller en énergie partagée (CEP)
- Réception de 3 logements communaux

SITEC

- Recrutement d'un technicien de maintenance
- Démarrage du géo-référencement des réseaux d'éclairage public
- Assistance aux collectivités

L'environnement

Déchets ménagers

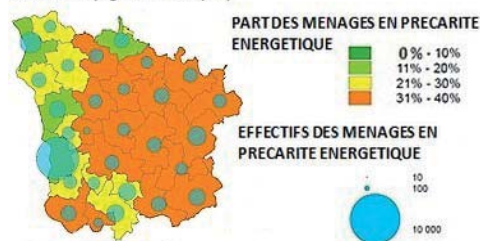
- Réunion des présidents des structures intercommunales
- Réunion avec les techniciens déchets ménagers des collectivités adhérentes

Ressources humaines

- Formation à l'entretien professionnel
- Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

[Lire toute l'actualité des services en détails sur notre site](#)

Approche par le Taux d'effort énergétique mobilité + logement
Part des ménages dont les dépenses énergétiques sont supérieures à 15% des revenus (logement+transport)



Source : Energies Demain

Ils ont quitté le SIEEEN

- Pascal GUILLAUME, service Déchets ménagers, fin de contrat occasionnel, le 23 août 2014
- Steven SEMAIO, SCEEP, fin de contrat d'apprentissage le 31 août 2014
- Marie PIERDET, service Déchets ménagers, fin de contrat d'apprentissage, le 31 juillet 2014

Ils ont rejoint le SIEEEN

- Jérôme MORLAIX, service Déchets ménagers, remplaçant responsable de site, contrat occasionnel
- Marie PIERDET, service Déchets ménagers, chargée de mission laboratoire, mi-temps
- Jérémy MARQUET, SITEC, technicien de maintenance, contrat occasionnel
- Benjamin GAUTHIER, SCEEP, apprenti
- Ludovic COUTURE, service Patrimoine et Énergies, conseiller en énergie partagée (CEP)

Agenda

27 septembre

Inauguration des locaux du Sictom des Morillons, *Saint-Honoré-les-Bains*

03 au 05 octobre

Univerbois à la Ferme du Marault, *Magny-Cours*

23 octobre

Salon de la mobilité électrique, *Centre Exposition de Nevers*

Découvrir la mobilité électrique dans la Nièvre, des usages innovants pour le territoire, dans le cadre des Journées des territoires électromobiles de l'Avere-France

[Plus d'info ici](#)

[Inscription](#)

22 au 30 novembre

Semaine européenne de la réduction des déchets

<http://www.serad.ademe.fr/>

<http://www.toutepetitemapoubelle.fr/>

Formation SITEC

Découvrez en un clic le programme des formations du SITEC en septembre :

<https://papyrus.sieeen.fr/extranet>

Rubrique : SITEC/Formations/Calendrier des formations

Liens utiles

[Nos offres d'emplois Technicien SIG/Cartographe](#)

[Les marchés en cours Voir nos marchés en ligne](#)

[Le site du mois : ONPE <http://www.onpe.org>](#)

